

MOULIN

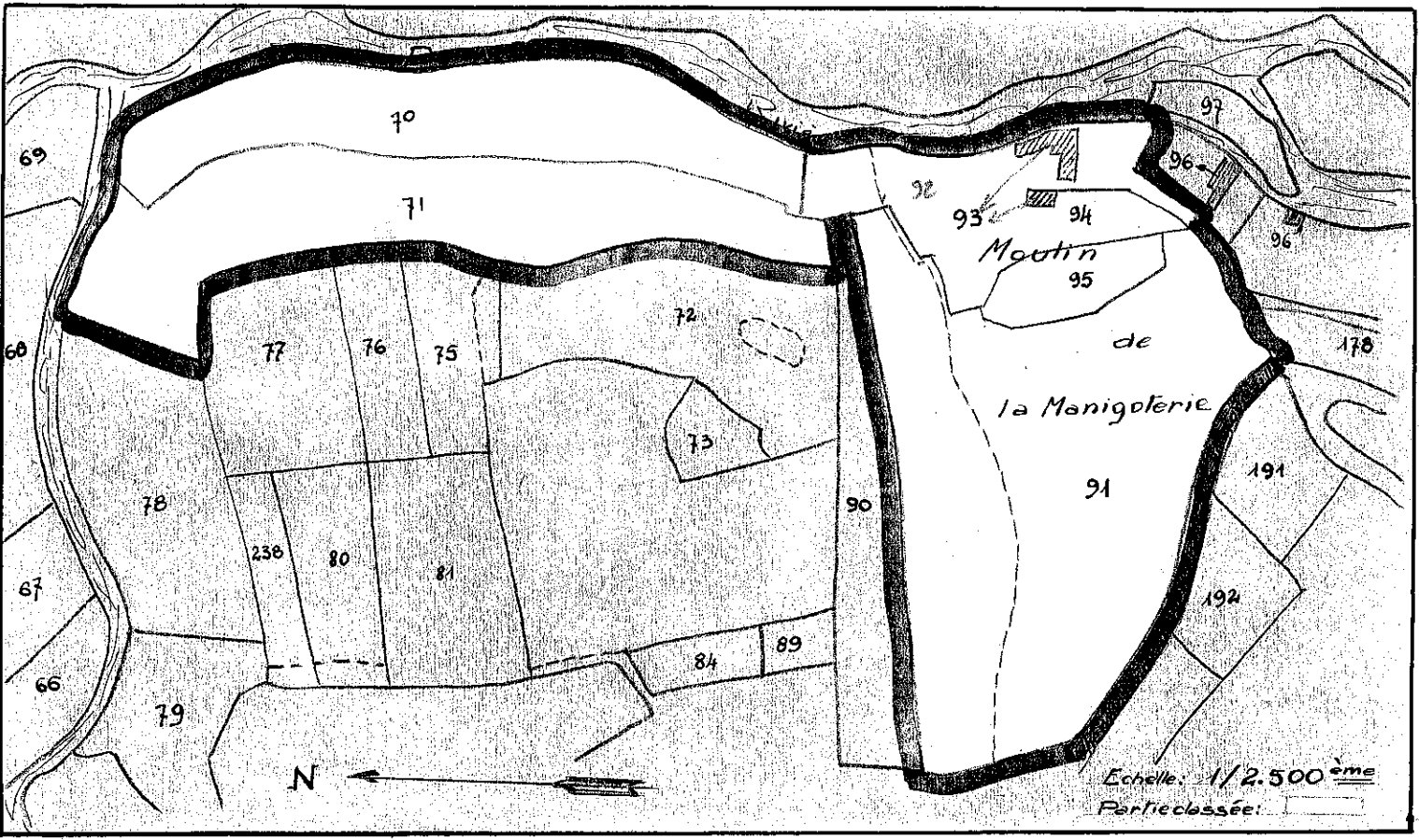
I.R.

SITES

COMMUNE : LES TOURAILLES
 CANTON : ATHIS
 ARRONDIS^{sement} : DOMFRONT

CARTE
 MICHELIN
 N° 60
 PLI: 1

CLASSEMENT



ARRETE DU 8 JANVIER 1943

Le Moulin de la Manigoterie (façades, élévations et toitures) et ses abords aux TOURAILLES (Orne) comprenant les parcelles cadastrales n° 70. 71. 91 à 95. section A sont classés parmi les monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Par délégation,
 Le Conseiller d'Etat,
 Secrétaire Général des
 Beaux-Arts :

Pour copie conforme,
 Le Chef du bureau des
 Monuments historiques
 et des sites :

signé: L. HAUTECOEUR